Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles

AFPCN

Mieux comprendre, mieux prévenir

RETOUR SUR MANIFESTATION

Rapporté par Sébastien LEIBRANDT (AFPCN)

Colloques 2017-2018 du Centre d'Alembert

« CATASTROPHES : PRÉVISION, PRÉVENTION, PRÉCAUTION »

17 mai 2018

Centre d'Alembert, Université Paris Sud (Orsay)

Messages clés

- La société actuelle dite du risque post-moderne amène l'Homme à lutter contre la nature pour durer, via une gestion de la catastrophe réflective et proactive.
- La période de reconstruction post-catastrophe offre l'opportunité de réduire durablement la vulnérabilité des territoires aux risques environnementaux (*build back better*) et doit faire l'objet de politiques publiques.
- Les enjeux politiques pour la prévention des risques sont l'unification du vocabulaire employé ainsi qu'une meilleure coordination des autorités et des politiques publiques.
- L'expérience de la catastrophe n'est pas que physique mais également émotionnelle.
- Une crise financière comme catastrophe est un renversement brutal et durable de tendance.
- Le traitement médiatique d'une catastrophe est influencé par l'existant (contexte politique, économique, culturel) et peut avoir des répercussions si le message est inaudible et l'information parcellaire.
- Les catastrophes sont vécues différemment selon sa culture, son histoire, sa discipline.

QUELLES QUESTIONS NOUS POSENT LES MENACES DE CATASTROPHES ?

Ouverture du colloque

Annick Jacq (Centre d'Alembert, Univ Paris Sud)

Le séminaire 2017-2018 aura été l'occasion d'un parcours pluridisciplinaire qui nous a permis d'explorer ce qui fait catastrophe selon différents champs disciplinaires, qu'il s'agisse bien sûr du réchauffement climatique, qui s'annonce comme la catastrophe majeure à venir mais déjà là, d'objets spatiaux produits par la nature ou par l'ingéniosité humaine qui menacent de nous tomber sur la tête, ou de la perte de la biodiversité. A travers ce parcours, la distinction entre catastrophe naturelle et catastrophe technologique se brouille. La technologie est tout autant vécue comme porteuse de risques de catastrophes majeures qu'elle est éventuellement mobilisée pour prévenir la catastrophe. L'idée de catastrophe renvoie à celle de risques, risques qui se calculent, en particulier dans les logiques assurantielles, grâce éventuellement à des outils informatiques et à une approche statistique. Le risque du statisticien n'est pas le même que le risque perçu par le public, en particulier à travers le prisme médiatique, et la complexité des données scientifiques comme l'incertitude inhérente à l'anticipation des risques ne facilite pas les politiques de prévention. Plus largement, les risques de catastrophes interpellent nos sociétés quant aux réponses à apporter entre appel à la responsabilité individuelle, chacun étant appelé à se protéger des conséquences éventuelles d'une catastrophe et solidarité collective, s'incarnant par exemple dans des politiques publiques, ou l'action des ONG.

Protection, prévoyance, précaution : une histoire sur le temps long (XVII^{e}-XX^{e} siècle)

François WALTER, historien, Université de Genève

Durant les différentes époques de l'histoire comme dans les diverses traditions culturelles et religieuses, les catastrophes ont été instrumentalisées pour renforcer l'ordre social et moral. Cela signifie que l'événement extrême est suivi par la mise en place d'un nouvel ordre social dont le but est à l'évidence d'empêcher une nouvelle catastrophe. Empiriquement, on découvre ainsi dans le passé l'une des clés de la sociologie culturelle du risque, quand la gestion des situations de crise par le pouvoir lui permet d'institutionnaliser des normes. Cette stratégie sert à occulter le fait que la catastrophe est une construction sociale et que les vulnérabilités sont différentielles. À se prévaloir des contraintes naturelles, on oublie souvent que la société elle-même génère des enchaînements potentiellement catastrophiques. Pour clarifier ces mécanismes, la communication se propose de mettre en évidence trois séquences de gestion des catastrophes depuis le début de l'époque moderne. Elles définissent aussi trois types de société : la société de la protection (jusqu'au 18^{e} siècle); la société de la prévention (19^{e}-20^{e} siècle) et la société du risque postmoderne (21^{e} siècle).

La vulnérabilité croise des aléas qui parfois donne lieu à des catastrophes. L'Homme devient un macro-parasite dans le déroulement de l'Histoire, il ne fait plus attention à son environnement tant il est occupé par ses conflits. L'Histoire était présentée comme une lutte de l'Homme contre la nature, depuis la création de la bombe nucléaire c'est l'Homme qui lutte contre l'Homme. Herzog (1961) dit qu'aujourd'hui tout peut disparaitre.

(1) **Jusqu'au XVIII^{ème} siècle : les sociétés de la protection contre les aléas** Faire face à des risques avérés et récurrents (ondes de tempête, avalanches…). Les catastrophes naturelles sont reliées à des causes extraordinaires (Dieu).
Réaction restaurative : désordre moral ou social → rétribution divine → renforcement des normes. Pour se protéger contre les

catastrophes il faut renforcer les normes sociales, morales (e.g. interdire la danse).

(2) **XIX^{ème}-XX^{ème} siècle : les sociétés de la prévention** Logique d'ingénieur/technocrate, utilisation du mot « catastrophe ». Après le séisme de Lisbonne (1755), plus question d'impliquer Dieu dans la catastrophe. e.g. prévision de la comète de Halley (1758) : on enlève une peur irrationnelle mais on ajoute une peur avec l'avènement de la science (et si la comète rentrait en collision avec la Terre ?). Vocabulaire de la prévention dans la gestion du social avec l'arrivée de la tuberculose. Etat, collectivité, assurances doivent intervenir : réduction de la responsabilité individuelle. Ainsi les incendies de ville ont quasiment disparu.
Stabilisation obtenue par réaction : catastrophes naturelles ou industrielles → reconstruction → prévenir, se prémunir contre la probabilité d'un aléa. La catastrophe produit du social, une formule dé-responsabilisante ?

(3) **XX^{ème}-XXI^{ème} siècle : La société du risque post-moderne** Après notamment le tsunami de 2004, la nature montre une totale immoralité via des désastres dans des paradis terrestres. La catastrophe se rapporte également à la bombe d'Hiroshima, à la catastrophe climatique (idée survient à partir de 1986), à Tchernobyl.

La société devient vulnérable à partir des années 1980, insécurité de nos sociétés, introduction du terme « risque » dans les années 1970. Couplage entre environnement et catastrophisme : comment d'une critique d'une société technologique on arrive à la prise de conscience environnementale. Le terme de vulnérabilité est du domaine de l'anticipation et les assurances accroissent dans un sens la vulnérabilité des sociétés.

La notion de principe de précaution voit le jour à la fin des années 1980. On parle de « principe de précaution » pour l'inconnu et de « risque » pour l'aléa connu. On calcule ou on cartographie, on rend visible le risque. On met ainsi à distance le risque et on éloigne l'incertitude. Quand on ne peut pas le faire, l'inquiétude est d'autant plus grande.

De nos jours, **la gestion de la catastrophe est réflective et proactive** : **vulnérabilité croissante → incertitudes → minimiser le risque par la précaution**. Ce sont les pratiques sociales qui transforment l'aléa en catastrophes. En gérant l'impensable et l'incertain, l'Homme se prépare à durer en luttant contre les sociétés et la nature, une guerre sans ennemi, penser l'impensable.

ANTICIPATION ET GESTION DES CATASTROPHES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

Anticiper la gestion post-catastrophe pour reconstruire un territoire plus résilient

Gwenaël JOUANNIC, chargé de recherche au CEREMA

La reconstruction d'un territoire impacté par une catastrophe naturelle est une étape encore peu anticipée dans la politique de gestion des risques. L'ONU, avec le concept de « *build back better* », insiste aujourd'hui sur l'importance de la phase de relèvement suite à une catastrophe naturelle comme opportunité pour développer et mettre en œuvre des mesures de réduction de la vulnérabilité. Cependant, cette phase complexe, peu documentée et mal encadrée, amène souvent une reconstruction à l'identique. L'actualité de la reconstruction post-catastrophe aux petites Antilles (Saint-Martin, Saint-Barthélemy) montre les difficultés de concilier les deux impératifs de « reconstruire vite » et de « reconstruire bien ». Dès lors, quelles seraient les conditions nécessaires pour mettre à profit ce moment clé et rendre le territoire plus résilient vis-à-vis d'un nouvel événement ? Afin d'explorer cette hypothèse, Gwenaël Jouannic présentera une analyse des temps structurant la phase post-inondation éclairée par plusieurs retours d'expériences français et internationaux centrés sur la post-catastrophe. Cela nous permettra de mieux comprendre le contexte de la

phase post-catastrophe et l'opportunité de la période de reconstruction afin de réduire durablement la vulnérabilité des territoires aux risques environnementaux.

L'évolution démographique en France montre que la population s'installe de plus en plus dans des communes inondables. La reconstruction est un processus qui doit être vu comme « **apprendre de nos erreurs** ». Malgré les outils de prévention en vigueur depuis 1995 et la maitrise de l'urbanisation dans des zones soumises aux risques naturels (PPRN), les Hommes continuent à s'installer en zone inondable.

Il existe plusieurs stratégies possibles pour un territoire face à un aléa : le **retrait de l'urbanisation**, la **sanctuarisation** (laisser à l'état naturel), l'**adaptation** (*build back better*), la **résistance** (e.g. protections par les digues).

Lors d'une catastrophe naturelle, il existe deux phases de ruptures : (1) la survenue brutale de l'aléa (cycle court de la gestion de l'événement), (2) la fin de la phase post-catastrophe (cycle long). Mais **les processus de reconstruction sont parfois tellement long que la population perd la mémoire** du « pourquoi » de la reconstruction.

Les projets de reconstruction durable ne sont pas toujours automatiques lors de la phase de restauration (reconstruction dans l'urgence). Il est pourtant indispensable de **prendre le temps nécessaire à la reconstruction des territoires**. L'idéal étant la préparation de tous les territoires avant qu'une catastrophe ne se produise. **C'est pourquoi il est important qu'il y ait une politique publique sur la préparation de la reconstruction**.

Enjeux politiques de la prévention des risques

Michel JUFFÉ, philosophe, ancien président du Conseil Scientifique de l'AFPCN

Quelques constats :
(1) La terminologie prête à confusion, signe que la doctrine globale de la PR n'existe pas : incidents, accidents, risque, danger, sécurité, sûreté, enjeux, expositions, vulnérabilité, résilience, reconstruction, restauration, réparation, etc. varient d'un domaine à l'autre ;
(2) Les systèmes de prévention dépendent d'entités publiques différentes et qui communiquent peu entre elles ; au sein d'un même ministère, entre chemin de fer, route, voies navigables, transport aérien… pratiquement aucun contact.
(3) L'oubli que la prévention des catastrophes est liée à tous les autres aspects de « l'aménagement et du développement durable des territoires », car étroitement liée à l'occupation des sols, aux réseaux d'infrastructures, aux entités économiques, aux systèmes et réseaux sociaux, aux institutions publiques et aux écosystèmes

Quelques pistes d'amélioration :
- Une conception intégrée des divers types de dangers/risques et de modes de protection
- Une instance de conseil/évaluation commune veillant à la compatibilité et la coordination des actions à tous niveaux
- Une réflexion commune sur les pratiques en matière de prévention des catastrophes
- Une coordination générale des actions publiques, à double sens : politiques d'ADDT et leur impact sur les politiques de PR

La terminologie du risque prête à confusion et varie d'un domaine à l'autre : un **vocabulaire différent** entre la santé, les transports, les risques naturels etc… Problème d'**une cartographie hétérogène dans la prévention**, au contraire de la gestion de crise (e.g. ORSEC). La pensée est hétérogène, y compris au sein d'un même ministère, il n'y a pas de pensée unifiée.

Des orientations pour unifier la prévention des risques : une **conception intégrée**, une **autorité commune** (compatibilité et coordination des actions), une **réflexion continuelle sur les pratiques en matière de prévention**, une **coordination générale des actions publiques**.

VIVRE AVEC LES CATASTROPHES : MENACES, MEMOIRE, RECITS

L'expérience de la catastrophe

J. Peter BURGESS, titulaire de la chaire Géopolitique du Risque AXA-ENS, ENS Paris

L'intervention abordera l'expérience de la catastrophe comme un problème d'*affect.* Une catastrophe porte de multiples conséquences matérielles : dégâts, pertes de vie, pertes de valeur, etc. La logique de la catastrophe est physique. La catastrophe représente dans ce sens mille dangers matériels auxquels on peut ajouter des chocs psychologiques, des traumas, des pertes humaines et des réactions émotionnelles mais toutes après-coup, comme conséquence de la catastrophe. La théorie de l'*affect* cherche à comprendre la force de la catastrophe dans sa potentialité, l'anticipation de ses dangers avant le fait. L'*affect* exprime la force de l'événement en tant qu'image, en tant qu'imaginé. Ainsi l'*affect* se présente comme la nouvelle violence de l'âge de l'incertitude.

Vivre avec les catastrophes se rapporte à plusieurs visions :

(1) La cohabitation physique et morale, l'autonomie, l'externalité du danger, l'expérience prophylactique des menaces, le fatalisme, la tolérance et la gestion. Les catastrophes suivent les lois des sciences dures et ne remettent jamais en jeu notre humanité.

(2) Une autre manière de vivre, se laisser toucher par les catastrophes : c'est le **concept de « l'affect »**.

La métaphysique de la catastrophe nous enseigne qu'on peut gérer la catastrophe, s'en prémunir. **L'expérience de la catastrophe dépasse cette logique de la préparation**. Une catastrophe n'est pas un fait simple ou un procédé linéaire stable et ordonné, il faut **parler de la catastrophe comme un expérience émotionnelle**.

La théorie de l'affect est concept en psychanalyse (rapport au corps, pulsions intérieures), en science cognitive (l'affect est opposé à la rationalité), et en philosophie (cf. Spinoza, Bergson, Deleuze et Guattari, Massumi).

Les conséquences de l'affect sont des effets d'intensité, des effets de sémiose (les signes et images deviennent réelle, « il faut voir pour croire »), des effets de temporalité (temps comprimé par la force des images), des effets de pouvoir (implications politiques), des effets d'étendue de la catastrophe (échelle global), des effets de danger (ressentir la peur),et des effets d'incertitude (ce que l'on ne sait pas nous touche).

Benjamin Walter disait « **Que les choses continuent comme avant, voilà la catastrophe** ».

Crises financières : peut-on reprendre la main ?

Paul H. DEMBINSKI, économiste, directeur de l'Observatoire de la Finance, Genève

Il y a crise financière quand suite à la chute des cours de certains actifs, le mouvement se propage vers d'autres segments du marché financier au point de menacer la survie de certains opérateurs et institutions et au risque de déclencher un effet domino. L'histoire récente – celle de la crise actuelle – montre que certaines crises ne sont que financières alors que d'autres, comme la crise actuelle, se propagent à l'économie voire à la géopolitique. Les incertitudes pesant aujourd'hui sur l'avenir de la globalisation sont une conséquence directe de la confiance ébranlée dans le mécanisme du marché suite aux événements 2007/8.

Reprendre la main : qui, pourquoi et comment ? Face à la transnationalisation des entreprises et des marchés (y compris financiers), les états enserrés dans leurs territoires ont longtemps été aux abonnés absents. La régulation tarde à s'inventer même suite à une crise – Cambridge Analytica en est un exemple – surtout quand le lobby est puissant. Mais il y a plus : le vrai problème est la question du pourquoi. La finance a exercé une séduction intellectuelle sur des générations – y compris, mais pas seulement – de politiques. Nos systèmes de retraites et d'assurances s'appuient sur cette béquille. Pourquoi donc alors reprendre la main au risque de déclencher une avalanche ? N'est-il pas plus prudent de rentrer dans le rang ? Et comment reprendre la main ? La réduction de la complexité est un chemin périlleux, mais il s'impose.

Fluctuation, risques et crises : la question est née surtout entre les deux guerres, où la réflexion se fait en matière de cycle, d'instruments et d'analyse conjoncturelle. Aujourd'hui c'est par exemple la Banque Centrale, autorités budgétaires etc. qui veillent à ce que les cycles soient de moins en moins prononcés : **vers une stabilité de la conjoncture**.

La crise est un renversement brutal et durable de tendance (et des perspectives) avec destruction d'emplois, d'entreprises et des actifs financiers. La crise affecte en profondeur le tissu économique, les équilibres sociaux, politiques et territoriaux.

Traitement médiatique des catastrophes : le cas d'Haïti et de Fukushima

Marie-Eve SAINT-GEORGES, Sciences de l'Information et de la Communication, Université Lille 3

En mars 2011, l'opinion publique se forge dans la peur d'un nouveau Tchernobyl exposé sur les écrans du monde entier. Peur renforcée par la dichotomie entre l'évacuation des envoyés spéciaux, par crainte d'être irradiés, et un discours politique qui n'apporte pas de réponse quand les fumées se dégagent de plusieurs réacteurs de la centrale de Fukushima-Daiichi, dans les jours suivant le séisme de magnitude 9 sur l'échelle de Richter. Les lumières braquées sur le Japon décuplent ces effets. Toutes les centrales nucléaires seront momentanément mises à l'arrêt, la donne politique change avec une contestation sans précédent et le retour de Shinzo Abe après la chute de Naoto Kan à la tête de l'archipel nippon. Sur la zone géographique autour de Port-au-Prince, le séisme du 12 janvier 2010 provoque l'effondrement des infrastructures et rend temporairement impossible l'accès à Haïti. Une surexposition médiatique déclenche un déploiement d'aides, financières et humanitaires, à la limite de la saturation. Le Président René Préval évoque alors une « République des ONG ». La perspective électorale s'assombrira pour lui, plus d'un an après, avec la victoire de Michel Martelly. L'ancien chanteur de Kompa accaparera l'espace médiatique, sur fond de reconstruction complexifiée par l'ingouvernabilité d'Haïti.

Avant la crise générée par les catastrophes d'Haïti et de Fukushima, il existait **déjà des niveaux de vulnérabilité flagrants** (politique, économiques etc.) qui attirent les lumières médiatiques. Dans le passé, il y avait déjà une succession de scandales politiques, d'un passif prégnant au Japon et à Haïti. Déjà des catastrophes au Japon (séisme Kobe, attaque gaz sarin dans le métro, récession) et à Haïti (cyclone Gordon, tempêtes tropicales, problèmes sécuritaires).

En Haïti, le séisme de 2010 fait s'écrouler tout le développement du pays, un niveau de fragilité aujourd'hui identique à celui de fin 2009. Dans les médias, on retrouve les mots-clés : KO, debout, gangrène, bandits. Des images chocs d'êtres humains au sol sont diffusées, des corps de victime devant la morgue de Port-au-Prince pour accompagner l'idée de chaos. Montrer la mort ne semble pas poser problème, **« faire pleurer dans les chaumières » pour générer des fonds**, le « capitalisme du désastre ». « Les ONG ont besoin de cette couverture médiatique pour capter des fonds ».

Au Japon, enchaînement de crise, afflux de population vers le sud. Les journalistes, eux, tentent de remonter vers le nord mais impossibilité totale car une zone d'exclusion est mis en place dès que l'on soupçonne que la radioactivité est très importante : non-couverture médiatique. **Un événement n'existe pas s'il n'y a pas de mots pour le qualifier**. Lors de cette catastrophe, il y avait des images (images de l'explosion des réacteurs de la centrale) mais pas de mots : un décalage flagrant entre les médias qui délivraient le message des autorités disant que tout était sous contrôle alors que l'on voyait au même moment les images d'explosion en arrière-plan.

- Du traitement médiatique aux répercussions politiques : au Japon les dirigeants ont été contestés car la communication a été opaque, en plus d'une conjugaison du mensonge.
- Du mensonge au récit inaudible : une machine médiatique qui part dans tous les sens, pas de commun dans les interprétations, il y a alors un bouleversement de la temporalité.

- Le récit de l'immédiat : un nœud dans le traitement médiatique, accélération dans la transmission de l'information (info en continue), informations parcellaires.

D'un point de vue de la perception : difficile de se faire un point de vue et difficultés de compréhension de l'information.

Vivre avec les catastrophes

Yoann MOREAU, anthropologue, Mines ParisTech/EHESS

Le mot catastrophe est employé dans de très nombreuses situations, depuis de micro événements qui interrompent provisoirement le ronron de la vie domestique, jusqu'aux plus terribles désastres planétaires. On dit « catastrophe ! » lorsqu'un séisme fait onduler et craquer le tapis terrestre, mais aussi lorsque l'on renverse une tasse de café sur un tatami. Qu'est-ce qu'il y a de similaire entre ces deux événements sans commune mesure ? Qu'est-ce qui fait que l'on s'exprime avec un même mot lorsque l'on découvre qu'une chaussette rouge a déteint dans une machine de linge blanc, et lorsque l'on regarde des bombardements à la télévision ? Ce mot et le rapport au monde qu'il est censé transmettre, ont ceci de particulier qu'ils semblent indépendants des échelles. Nous nous pencherons sur ce simple mais remarquable aspect pour explorer les variations de ce qui fait catastrophe selon les disciplines de recherches, selon les cultures, et selon les temporalités engagées.

Il existe une variabilité culturelle : une variation de la perception et de l'appréhension des catastrophes, également selon des cultures disciplinaires.

Chaque société naturalise son histoire : les japonais soumis aux aléas naturels ne sont pas forcément moins bien placés que des européens qui dans leur histoire ont connu de nombreuses guerres. La constance du Japon c'est la culture, l'inconstance sont les aléas naturels.

En 1995 au Japon : séisme de Kobé et attaque au gaz sarin, les japonais se souviennent plus facilement de l'attaque au gaz sarin car ils y voient un désordre de la société, plus que pour un séisme. **Si c'est le désordre dans la nature, il ne faut pas que cela le soit dans la société**.

La variable des disciplines : **chaque discipline possède un niveau d'appréhension différent** (e.g. un suicide dans une famille est une catastrophe, une tragédie familiale). Le curseur doit-il être au niveau d'un individu ? Il existe des différents ordinaires : par exemple le géologue voit le séisme comme la vie de la planète Terre.

Il existe une variation également dans les niveaux d'existence : pour le physicien, le soleil brille toujours, pour un individu qui vit sur Terre, le soleil ne brille que le jour. C'est le changement de niveau ontologique, la capacité à exister.

La catastrophe c'est de ne plus pouvoir exister, ne plus pourvoir relier la fonction sociale et familiale, surmonter ses contradictions.